

Procès-verbal n°5 du Bureau Directeur

Réunion du :	Mardi 1 ^{er} Avril 2025
À :	12h00 – Dématérialisé
Présidence :	M. Fernand D'ANNA
Présents :	MM. Fernand D'ANNA, Damien JURADO, Michel QUENIN, Patrick CHAMP Mme Audrey FIRMIN
Absents excusés :	
Assistent à la réunion :	

Conformément à l'article 11.3.3 du Règlement Intérieur de la Ligue, les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Supérieure d'Appel de la Ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Instructeur - Nomination

Dans le cadre du fonctionnement des commissions, le Bureau procède à la nomination de Monsieur Jean-Philippe MORANDINI en tant qu'instructeur de la Commission de Discipline du District et ce pour la durée du mandat (Expire 2028).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président,
Fernand D'ANNA,

DISTRICT GARD-LOZERE DE FOOTBALL
LE PRESIDENT
J.F D'ANNA



Le Secrétaire Général,
Damien JURADO


DISTRICT GARD-LOZERE DE FOOTBALL
LE SECRETAIRE GENERAL
DAMIEN JURADO